

## **RAJEUNISSEMENT PAR LASER ou autre appareil à base d'énergie**

Dernière mise à jour Septembre 2023

Les lasers et autres appareils à base d'énergie pouvant être utilisés pour rajeunir un visage sont... légion ! Leur principal atout au sein des techniques de rajeunissement est de pouvoir tonifier et éclaircir la peau sans modifier ni les contours du visage ni ses expressions, seul le « masque » facial est amélioré.

### **Liste des technologies disponibles en 2023**

(Des plus efficaces, invasives avec éviction sociale s'adressant à un vieillissement sévère avec peau très fripée jusqu'aux techniques les plus légères s'adressant plus à la prévention qu'à la correction sans éviction sociale mais avec en corollaire une moindre efficacité, parfois ressentie seulement par le patient mais non visible sur les photos... Pour être "belle" ou "beau" il faut encore souffrir... sinon il faut accepter des compromis !) :

- **Laser ablatif CO2 ou Erbium-YAG 2940 nm en mode conventionnel** ("relissage" laser avec dermabrasion, vaporisation contrôlée de toute la peau du visage) sous anesthésie tronculaire ou générale, avec éviction sociale de 10 à 15 jours. Les risques sont exceptionnels et décrits dans des mains peu entraînées : hyperpigmentations ou achromies, infections, cicatrices... Les rides, mêmes profondes, sont lissées, la peau est réellement remise en tension, liftée surtout dans le bas du visage, claire, douce, totalement "neuve". Le traitement de la zone des paupières, très apprécié, permet d'obtenir une véritable contraction de ces zones de peau fine, on parle de « blépharoplastie non chirurgicale », sans cicatrice. Le patient peut attendre un rajeunissement de 10-20 ans en fonction des paramètres utilisés. Le principal est qu'il connaisse bien les suites (érythème, œdème majeur) et soit en confiance, deux consultations préalables sont préférables dont la deuxième si possible en présence du conjoint
- **Technologies fractionnées** avec intervalles de peau saine, stimulation du collagène autour de micropuits créés par différentes techniques dites « pro-cicatrisantes » ou « pro-régénératives ». En effet autour et sous chaque micropuit, les synthèses de collagène et autres éléments du derme sont stimulées. La texture de la peau (épaissie, veloutée), le teint et certaines rides, surtout périorbitaires, sont améliorées :
  - o Laser fractionné CO2
  - o Laser fractionné Erbium YAG 2940 nm
  - o Radiofréquences fractionnées avec micro-aiguilles
  - o Laser fractionné non ablatif Erbium Glass 1550 nm ou autre
  - o Laser fractionné Q-switch YAG

On travaille en général sous anesthésie par crème et l'éviction sociale (comme le degré d'amélioration) est fonction de l'énergie par point et de la densité des points, autour de 3 à 5 jours. Les risques sont minimisés car il existe des îlots de peau saine pour cicatriser et pigmenter. On réalise 1 à 3 séances suivant les paramètres utilisés

- **Radiofréquences ou remodelage laser non ablatif** (choc thermique de stimulation)
  - o Radiofréquence uni ou bipolaire
  - o Laser Nd :YAG long pulse
  - o Autres

Les suites sont moindres à type seulement de rougeurs et gonflement léger.

- **Ultrasons focalisés de haute intensité** : ils sont capables de créer des chocs thermiques en profondeur, suivis de fibrose et d'ancrage avec remise en tension. Les séances sont plus ou moins douloureuses selon les paramètres utilisés, il n'y a pas d'éviction sociale.
- **Méso-laser ou Méso-radiofréquence** : il s'agit, après une technique fractionnée qui micro-perfore la peau, d'appliquer des produits de mésothérapie pour obtenir une pénétration en profondeur, homogène et sans hématome ni papule, favorisée par massage ou à l'aide d'ultrasons. Il n'y a pas d'éviction sociale formelle (rougeur et œdème léger 48h maximum)
- **Lumières pulsées** : elles agissent sur les composantes superficielles du vieillissement (taches et vaisseaux dilatés) et sur la composante profonde par remodelage thermique et stimulation du collagène. Il n'y a pas d'éviction sociale formelle (léger gonflement, rougeurs et taches apparaissant plus foncées durant quelques jours)
- **LEDs** : elles agissent en prévention ou en complément de techniques plus invasives par des mécanismes non thermiques et non invasifs de photobiomodulation au niveau de photorécepteurs cellulaires cutanés. Il n'y a aucune suite visible et donc aucune éviction sociale.
- **Photoréjuvenation photo-dynamique** : Technique de choix pour les patients présentant à la fois des lésions de vieillissement solaire sévères (lentigos solaires multiples, kératoses actiniques) et de fines rides. Cette technique, issue des traitements dermatologiques des précancers et cancers de peau superficiels multiples et étendus, va améliorer à la fois les cellules abîmées par les UV, les taches mais aussi le teint, la texture cutanée et les fines ridules. La douleur et les suites sont fonction de la gravité du photovieillissement, plus il y a de cellules abîmées plus ils sont importants. En général ces effets secondaires de gonflement, rougeurs, croûtelles et desquamation vont durer 5 à 6 jours.

### **Contre-indications :**

De principe : Grossesse

Pathologie avec trouble de la cicatrisation (antécédents de chéloïdes, maladie du tissu conjonctif, diabète...)

Certains médicaments (rétinoïdes, traitements dits photo sensibilisants, aspirine, anti-inflammatoires, anticoagulants ou antiagrégants peuvent interférer...).

Vous devrez absolument signaler au médecin toute prise de médicaments

Attentes irréalistes

### **Effets secondaires :**

Ils sont fonction de la technique utilisée et ont été décrits dans les paragraphes précédents.

Quelques généralités :

- Il ne faut jamais gratter ou tenter d'enlever des croûtes ou croûtelles avant qu'elles ne s'éliminent spontanément grâce aux cicatrisants prescrits
- Une bonne hygiène des mains est indispensable
- Dans les suites des techniques invasives, les peaux claires peuvent présenter des rougeurs et les peaux mates des pigmentations durant plusieurs semaines à plusieurs mois. Elles sont quasiment toujours transitoires et toujours maquillables.
- Il faut se protéger du soleil après ces soins à plusieurs titres : diminuer les risques de pigmentation et éviter les récives rapides (altération du teint, taches, rides...)

### **Conséquences pratiques : soins pré et post-opératoires**

Là aussi ils sont fonction de la technique utilisée et vont aller de : rien du tout jusqu'à des pansements durant quelques jours en passant par l'application de cicatrisants.

### **Modalités de traitement**

Le patient porte le plus souvent des coques de protection oculaire

Il bénéficie d'une anesthésie par crème et/ou froid pulsé et/ou tronculaire si les paramètres sont élevés (blocage des nerfs sensitifs superficiels à leur émergence « comme chez le dentiste »), voire une anesthésie générale pour les dermabrasions.

Le bénéfice s'évalue en règle générale à partir du 2<sup>ème</sup> mois pour être maximal entre 3 et 6 mois voire 12 mois (temps de réponse des cellules au stimulus laser ou autre).

***Cette fiche d'information recommandée par la Société Française des Lasers en Dermatologie peut vous être remise par votre dermatologue. Si elle ne suffit pas à l'établissement d'un devis, elle concourt à donner au patient une information suffisamment claire.***

La consultation d'information donne des explications claires sur les résultats escomptés, les techniques alternatives (notamment les peelings ou la chirurgie), les effets secondaires et les complications possibles. Un consentement aux soins détaillant ces risques est remis et signé par le patient.

Le coût global est évalué avec le patient et fait l'objet d'un devis signé

Une fiche de conseils et de soins « post-opératoires » (émollients neutres, protection solaire, voire crème dépigmentante pour le visage, maquillage) complète le dossier qui est remis au patient avec les coordonnées du médecin

Pour plus d'information vous pouvez toujours le revoir avant l'acte prévu pour une consultation supplémentaire.